



Patrimoine

histoire d'eau...

Autrefois, c'est-à-dire bien avant que l'eau n'arrive au robinet de chaque foyer, les fontaines étaient, avec les puits et les cours d'eau les seuls lieux d'alimentation en eau potable. Souvent situées au centre d'une place associée avec un lavoir, elles constituaient alors un lieu majeur de la sociabilité villageoise, un lieu d'échanges, de discussions et parfois de conflits, vers lequel convergeaient principalement les ménagères et les enfants, au moins deux fois par jour, le matin et le soir. La fontaine publique, autrefois symbole d'urbanisme, voire d'hygiène, exigeait un investissement en travail, en argent, payé par tous pour en assurer la pérennité (un effort important a été fait par la municipalité de Chanteuges pendant les mandatures des anciens maires Foulhy, Boissier).

Aujourd'hui, si les fontaines ont perdu leur usage domestique – bien qu'elles soient encore utilisées par les agriculteurs – elles n'en restent pas moins des éléments appréciés du patrimoine communal.



Travaux divers



Garage municipal

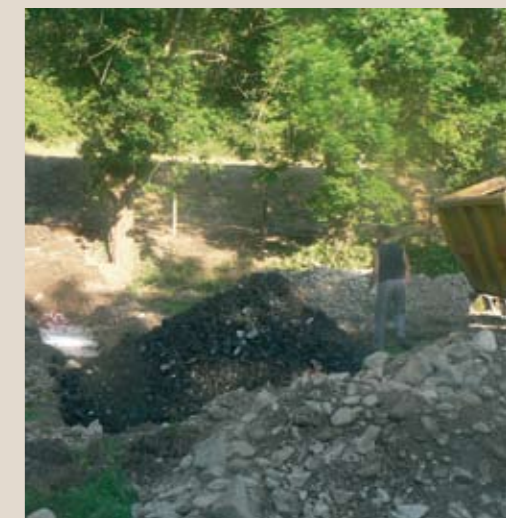
La construction du bâtiment communal, derrière la gare, décidée à l'automne dernier afin de remplacer le local en location, a débuté.

La première partie, terrassements et maçonnerie a été assurée par les employés communaux, ceci afin de limiter le coût de l'investissement. Une tâche inhabituelle pour eux mais dont ils se sont fort bien acquittés. Ainsi la réalisation des fouilles et du chaînage destiné à recevoir la structure bois a été finalisée en avril. L'entreprise Pages, réalisant la partie charpente bois, couverture tuiles et bardages bois, a pris un peu de retard mais la pose débutera dès septembre.



Réparation « lagune gravière »

Depuis quelques temps déjà, nous avons remarqué des variations de niveau de la lagune de la gravière, laissant craindre une fuite au niveau de la protection géotextile. Après une observation régulière, il s'est avéré que ces variations provenaient du système d'épandage qui s'était colmaté au fil des années. Une reprise de la conduite et la reconstitution du dit système ont été réalisées par nos employés, avant le début de la saison estivale.



Animations sur la commune pour le second semestre 2010

4 septembre 2010
Escapade du Haut-Allier

31 octobre 2010
Randonnée des feuilles mortes

21 novembre 2010
Bal musette

Nouveaux exploitants à l'auberge



Depuis le mois de juin (après 3 mois de fermeture), l'Auberge du Moulin a été reprise par Raphael Vial et Anne Sophie Danloy. Ce jeune couple avec deux enfants (Margot et ...), originaires respectivement de Strasbourg et Grenoble, exploi-

taient auparavant une auberge de pays aux Estables, en Haute-Loire (l'Auberge des Calades). Ils ont d'ores et déjà aménagé avec goût l'ensemble de l'auberge, avec une mise en valeur des espaces extérieurs : les bords de Desges, qu'ils ont faits découvrir aux habitants de la commune en leur offrant un apéritif le 26 juin dernier, une délicate attention bien appréciée de la population. Quant à nous, c'est avec plaisir et confiance que nous les accueillons.

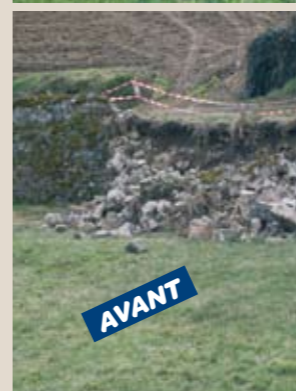
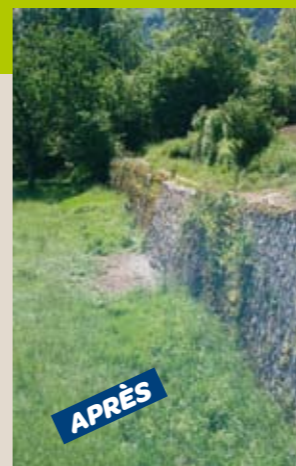


En médaillon, papa VIAL fin bricoleur qui a réalisé bien des aménagements autour de l'auberge (dont son atelier au sous sol)



Mur du «Chemin de la Pelle»

Le mur de soutènement du chemin de la pelle, à son départ côté gare, s'est effondré à la fin de l'hiver sur une dizaine de mètres, à un endroit où il est relativement élevé (environ 3m). Il était nécessaire de le reconstruire dans les meilleurs délais et c'est l'entreprise LEGOF de Saint-Arcons d'Allier qui a réalisé les travaux.



Construction sur la commune

Depuis la mise en application de la PVR (participation pour voie et réseau), la commune a obligation de desservir les différents réseaux à chaque nouvelle construction d'habitation à qui elle a délivré le permis de construire.

Ces frais engendrés sont ensuite facturés (en appliquant la PVR) au demandeur. Ainsi les employés ont réalisée plus de 70 m de tranchée, dont une grande partie au moyen d'un brise roche à Bourleyre (notre photo), pour l'habitation d'un jeune agriculteur. A la Bretagnolle également, un jeune agriculteur démarre la construction de son bâtiment d'élevage et à quelques centaines de mètres plus loin une nouvelle habitation sort de terre. C'est avec satisfaction que l'on compte ces nouvelles constructions sur la commune, fixant durablement ces habitants qui élisent leur domicile sur notre territoire, ce qui prouve que les reprises d'exploitations agricoles sont assurées sur Chanteuges.





Enquête sur les aidants familiaux

Dans le cadre de la Charte nationale de Cohésion sociale, le Pays-de-Lafayette et la MSA43 souhaitent engager une action de soutien aux aidants familiaux aux personnes dépendantes à domicile.

Le CCAS de la Mairie de Chanteuges sera leur partenaire privilégié pour réaliser une enquête auprès de ces aidants afin de répertorier leurs attentes.

Après avoir recensé nominativement les personnes concernées, les membres du CCAS les visiteront et ensemble ils rempliront le questionnaire qui sera ensuite retourné à la MSA pour une synthèse collective.

Objets trouvés

- 1 Podomètre
- 1 clé BMW
- 1 trousseau 4 clés
- 1 paire de lunettes de soleil
- 1 paire de lunettes de vue
- 1 trousseau 5 clés (cross figaro)
- 1 clé seule

Passage à la télévision tout numérique en Auvergne le 10 mai 2011

Techniquement cette modification du standard de diffusion impacte tous les téléviseurs reliés à une antenne râteau ainsi que les paraboles analogiques.

Les téléspectateurs résidant en Auvergne qui ne seront pas équipés pour la télévision numérique n'auront plus accès à aucune chaîne. Avant tout achat il est nécessaire d'effectuer un diagnostic de son installation.

Le centre d'appel « tous au numérique » est à la disposition du public au **0970 818 818** (prix d'un appel loca) ainsi que le site : www.tousaunumerique.fr

Cependant pour les foyers recevant les programmes télévisés via l'émetteur du Monteil des Chazes, un relais TNT y sera installé prochainement et permettra de recevoir gratuitement les chaînes de la TNT avec un simple décodeur.

Cybercriminalité : la gendarmerie communique

et donne quelques conseils et astuces pour se protéger au maximum des malveillances frauduleuses. Voici les exemples les plus fréquents d'intrusion et la parade correspondante la plus adaptée.

Récupération d'informations bancaires

Ne jamais donner les informations bancaires ni par téléphone, ni par internet lorsque vous n'êtes pas à l'origine de la démarche. Saisir l'adresse URL d'accès au service pour être sûr de ne pas être sur une copie de la page d'un site. Vérifier que le navigateur est en mode sécurisé (https).

Envoi par email d'une demande d'aide en utilisant la sensibilité ou la cupidité des gens (Nigérienne)

Ne pas répondre. Si vous voulez aider une œuvre caritative, il faut toujours passer par un organisme officiel.

Accepter que de l'argent transite sur votre compte en échange d'une commission (Les mules)

Ne jamais répondre à ce type de proposition.

Achat d'un bien sur internet

L'objet payé risque de ne jamais être livré... Choisir un mode de paiement PAY PAL ou bien une carte bancaire à usage unique. Privilégier les achats sur des sites français connus et les transactions en face à face, rencontrer le vendeur et voir le bien. Et bien sur, attention aux trop bonnes affaires.

Vente d'un objet par internet

Attendre d'avoir encaissé le règlement et être sûr que l'argent est bien sur le compte avant de livrer le bien vendu.

Les sociétés en liquidation ou 100% fictives

Avant tout achat taper dans un moteur de recherche « le nom de la société + arnaque », dans ce cas bien souvent de nombreux résultats apparaissent.

8 idées pour se protéger

- Utiliser un antivirus et un pare feu à jour.
- Se méfier des trop belles affaires.
- Ne conclure aucun achat important sans rencontrer le vendeur et avoir vu et essayé le bien.
- Se renseigner sur le vendeur grâce aux moteurs de recherche.
- Vérifier que le panier ne contienne pas d'autres articles avant de valider la commande.
- Faire une copie d'écran pour garder une trace de toutes mes opérations en ligne.
- Refuser d'effectuer un transfert de fond ou un virement bancaire à l'étranger qui n'offre absolument aucune garantie.
- Porter plainte à la gendarmerie en cas d'escroquerie.

Rien ne remplacera la vigilance et la prudence ! vous êtes honnête, mais rien ne prouve que votre interlocuteur l'est.

Prévention concernant la protection de votre maison

Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je verrouille mes portes et je ferme mes volets, mon garage et mon portail. Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant et/ou un système de télésurveillance relié à un centre d'appel 7j/7 et 24H/24.

Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.

J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.

Je ne montre aucun signe de mon absence :

- je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée;
- je ne laisse pas déborder la boîte aux lettres : en cas d'absence temporaire je fais garder l'intégralité du courrier par le facteur ou je le fais réexpédier sur le lieu du séjour;
- je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur internet : www.la-poste.fr.

J'adopte une « vigilance citoyenne » :

- j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17),
- je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects;
- Je ne laisse pas mes objets de valeur à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portable...).

ÉTAT CIVIL

Naissances
Nathan PORTAL
Nelanna CORNAIRE

Décès
Andréa BESQUEUT/CHABIDON
Simone CUBIZOLLES
Alphonsine PASCAL/DUMAS
Pierre PAYS
Raymond PLANTIN
Christiane SAPET
André VAN DER-WINDT
(omission sur 2009)

Ours ont participé à ce numéro :
Rédacteurs : Franck Noël-Baron, Jean-Paul Pascal, Annie Page, Alain Chazal.
Photos : Franck Noël-Baron, Jean-Paul Pascal, Annie Page, Alain Chazal, Véronique Béné.
Conception graphique et mise en page : Véronique Béné / vivadesign.fr / 04 71 74 06 94
Impression : Imprimerie Court Maurice, 04 71 66 06 65



Toutes les fontaines de Chanteuges

page 2



Travaux
Terrassement et maçonnerie effectués pour le futur garage municipal
page 3

Un beau projet :
L'aménagement de l'esplanade de la gare
page 1



Chanteuges-Info

Bulletin communal d'information été-automne 2010 #

Editorial

En ce moment le Sénat et l'Assemblée nationale étudient la réforme des collectivités locales. C'est un sujet important pour le devenir et le développement de nos territoires ruraux. Cette réforme, si nous n'y prenons garde, vise à remettre en c.



Mise en valeur du bourg de Chanteuges / programme actions 2010

Aménagement paysager de l'esplanade de la gare

La plate forme de la Gare agrémentée d'un mail d'arbres est aujourd'hui un large espace inutilisé alors qu'elle offre une remarquable vue frontale sur le village, l'abbaye ainsi que les falaises volcaniques. L'objectif est de créer un espace d'accueil et de stationnement principal pour faire bénéficier au visiteur une lecture d'ensemble du site avant de partir à sa découverte. Le stationnement organisé de part et d'autre de l'ancienne gare, permettra l'accueil des véhicules et des cars de tourisme.

Travaux prévus

- Plantations d'arbres afin de prolonger le mail existant et de créer une esplanade arborée dont l'objectif est aussi de limiter la perception des véhicules depuis le parvis du Prieuré.
- Traitement des espaces de stationnement en stabilisé, l'utilisation de l'enrobé étant limitée.
- Remplacement des installations sanitaires existantes par un bâtiment neuf répondant aux normes d'accessibilité.
- Création d'une aire artisanale de vidange des eaux usées pour camping-car.
- Aménagement d'un espace détente et jeux pour enfants, positionné en avant du site sur surface engazonnée.
- Mise en place de panneaux d'informations présentant l'ensemble du site.

